

Bureau du 15 février 2011

CONTRIBUTION

relatif au

SCHEMA NATIONAL DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT (SNIT)

*présenté par M. Christian DUBOT,
au nom de la Commission 4, "Transports, télécommunications, énergies"*

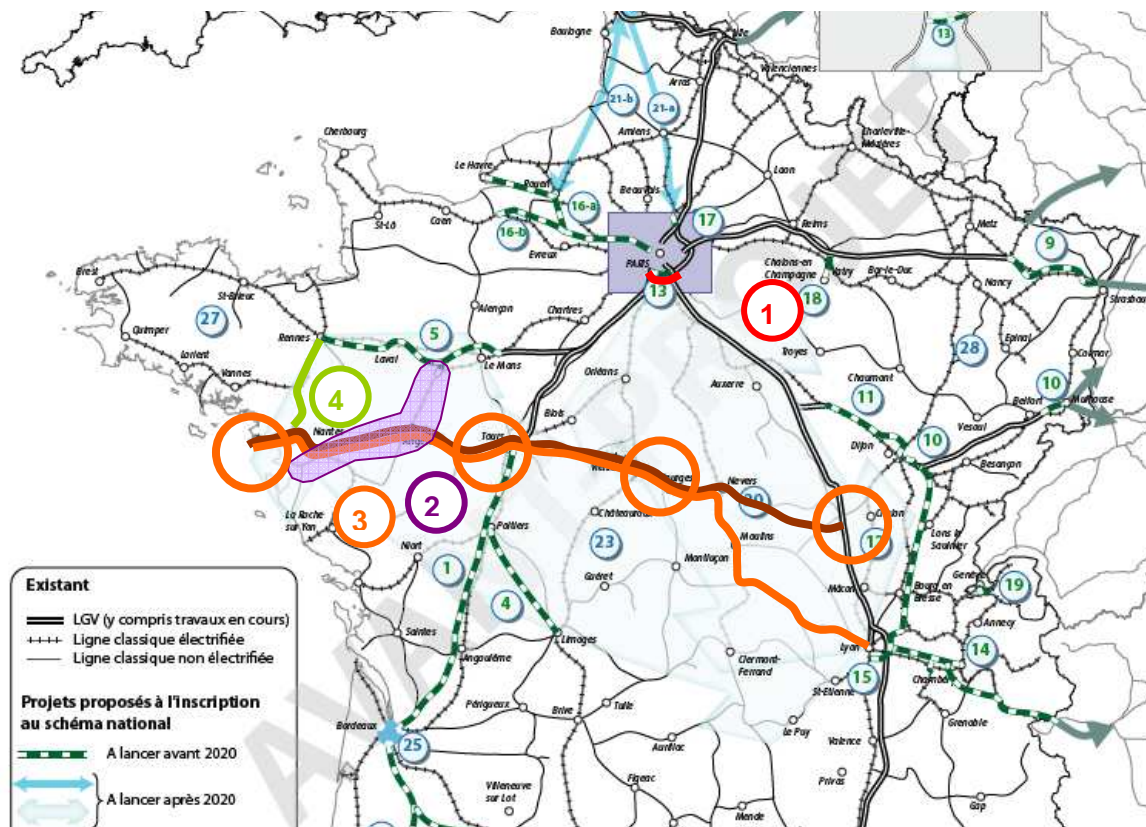
L'avant-projet de SNIT de juillet 2010, vient d'être consolidé par le Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, le 27 janvier dernier. Ce document, conçu comme un document stratégique fixe les orientations de l'Etat en matière d'infrastructures de transport. Le Conseil économique social environnemental entend apporter sa contribution à la consultation pour que le SNIT permette des avancées importantes afin de désenclaver le territoire ligérien.

LES DEMANDES DU CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ENVIRONNEMENTAL DES PAYS DE LA LOIRE

L'inscription des financements de tous les projets constituent un préalable permettant de viabiliser les projets d'infrastructures.

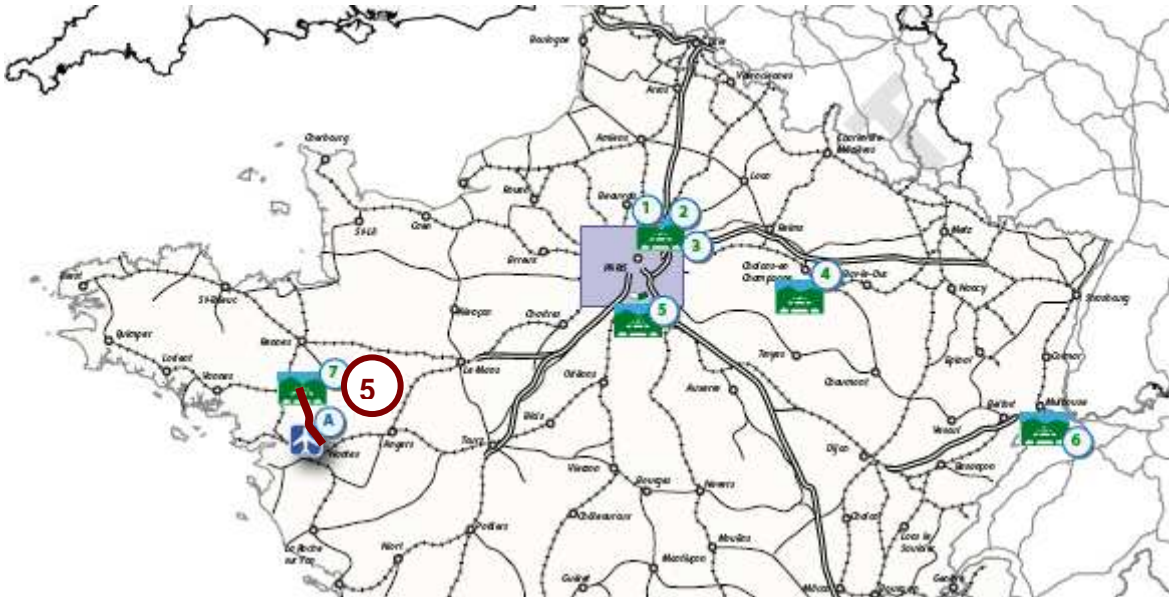
1 / Ferroviaire

- 1 - Priorité à la réalisation du Barreau Sud de l'Ile-de-France, porte de sortie vers Paris et l'Europe
- 2 - Une voie nouvelle Nantes / Sablé-sur-Sarthe, pour désengorger l'axe Nantes / Angers
- 3 - La modernisation de la liaison Façade atlantique / couloir Rhodanien dont la virgule de Savenay, et les raccordements aux lignes SEA, POCL, et aux autoroutes ferroviaires
- 4 - Des études sur la liaison rapide ferroviaire Nantes / Rennes desservant l'aéroport et connectée à la ligne Saint-Nazaire-Lyon modernisée



2 / Aérien

5 - Une liaison en tram-train opérationnelle dès 2017 pour la desserte de l'aéroport



3 / Maritime

6 - Un grand terminal à conteneurs sur le Grand port maritime de Nantes-St-Nazaire

7 - Des zones de trafic roulier et un chantier de transport combiné sur la plateforme de Montoir pour un relai entre autoroutes ferroviaires et autoroutes de la mer



4 / Routier

8 - Désenclaver la Mayenne pour la relier à l'aéroport du Grand Ouest à Notre-Dame-des-Landes et au Grand port maritime de Nantes – St-Nazaire et améliorer la sécurité routière.

9 - Une autoroute A831 entre Fontenay-le-Comte, La Rochelle et Rochefort, pour desservir le littoral et améliorer la continuité de l'axe Nord-Sud

